

RAPPORT D'ACTIVITÉ

by **CLC**

Rapport de la Confédération
luxembourgeoise du commerce

2018



LE MOT DU PRÉSIDENT



FERNAND ERNSTER, PRÉSIDENT CLC
IMAGE: JULIAN BENINI

Dans le rapport d'activité de l'année 2017, je vous annonçais une nouvelle réalité pour la **clc** d'ici fin 2018 et je pense pouvoir affirmer que la stratégie *clc new wave* a pour l'instant tenu ses promesses. La première moitié de l'année 2018 a ainsi vu une profonde restructuration et réorganisation de la **clc**, ce qui a permis à compter de la rentrée 2018 de lancer toute une série de développements au service de nos membres. La mise en place d'un véritable pôle juridique a ainsi permis de réagir en temps et heure pour faire valoir les intérêts de nos secteurs dans les avis de la Chambre de Commerce. Il a permis d'améliorer l'accompagnement juridique de nos fédérations et a également assisté un nombre croissant de nos entreprises membres dans leurs difficultés juridiques au quotidien. La multiplication des conférences thématiques et des sessions de formations a également pu démarrer comme prévu en 2018 et ces événements ont connu un réel succès auprès de nos membres, ce qui nous pousse à continuer leur développement.

Enfin, la voix de la **clc** s'est de nouveau largement fait entendre dans les médias et sur les réseaux sociaux, nous permettant d'influer plus activement sur les décisions politiques.

Ainsi, la **clc** a réussi à ce que le sujet des heures d'ouverture soit repris dans l'accord de gouvernement et devienne un sujet d'importance pour notre nouveau Ministre des Classes Moyennes, Monsieur Lex Delles. Cette bataille pour libéraliser les heures d'ouverture des commerces est loin d'être gagnée et nous allons poursuivre nos efforts en la matière. Je le répète, cette mesure ne suffira pas à elle seule pour sauver nos commerces de centre-ville, mais elle reste une condition absolument nécessaire pour être en mesure de résister à un commerce par Internet ouvert 24h/24 et à des horaires d'ouverture agressifs des commerces de la Grande Région. Chaque commerce doit pouvoir ouvrir quand ses clients ont besoin de lui! Toute règle générale en la matière est donc vouée à l'échec.

Notre Pakt Pro Commerce, signé en 2016 avec le Ministère des Classes Moyennes et la Chambre de Commerce, a également amené à son terme deux grands projets :

- ● ● Le lancement de la plateforme commerciale mutualisée Letzshop.lu qui compte déjà plusieurs centaines de vendeurs, et
- ● ● La mise en place du Cadastre du commerce qui sera finalement une réalité en juin 2019 avec la publication par le Ministère d'un rapport sur les commerces au Luxembourg.

Ces deux projets vont continuer à être développés et la **clc** reste un moteur important dans ce contexte.

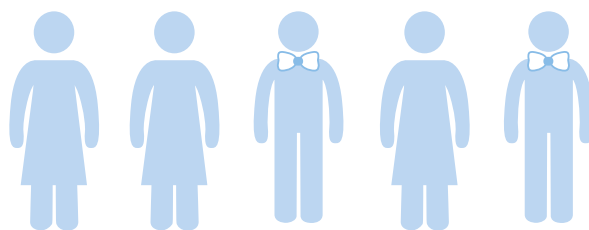
La **clc** s'est donc remise en question, a investi, a recruté de nouveaux collaborateurs spécialisés, le tout afin de vous fournir un service largement augmenté et amélioré. Cela n'a été possible que grâce à ses membres qui ont validé l'augmentation de cotisation permettant la réalisation de cette ambition commune. Nous ne sommes pas arrivés au bout de tous nos projets, donc continuez à nous faire part de vos souhaits et le cas échéant de vos critiques. Nous sommes à votre service.

TABLE DES MATIÈRES

••• Ressources Humaines.....	04
••• Organigramme clc.....	06
••• Assemblée Générale.....	07
••• Fédérations affiliées & membres.....	08
••• Pakt Pro Commerce.....	09
••• Événements clc.....	10
••• La clc dans la presse.....	11
••• Dialogue social.....	12
••• La clc dans les institutions.....	13
••• Représentations européennes et internationales.....	16

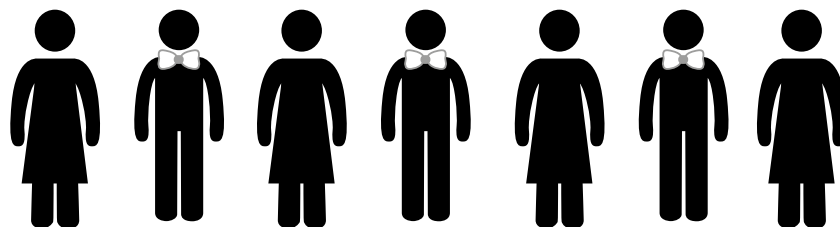
RESSOURCES HUMAINES

05



NOUVEAUX COLLABORATEURS ONT REJOINT L'ÉQUIPE DE LA CLC EN 2017

07

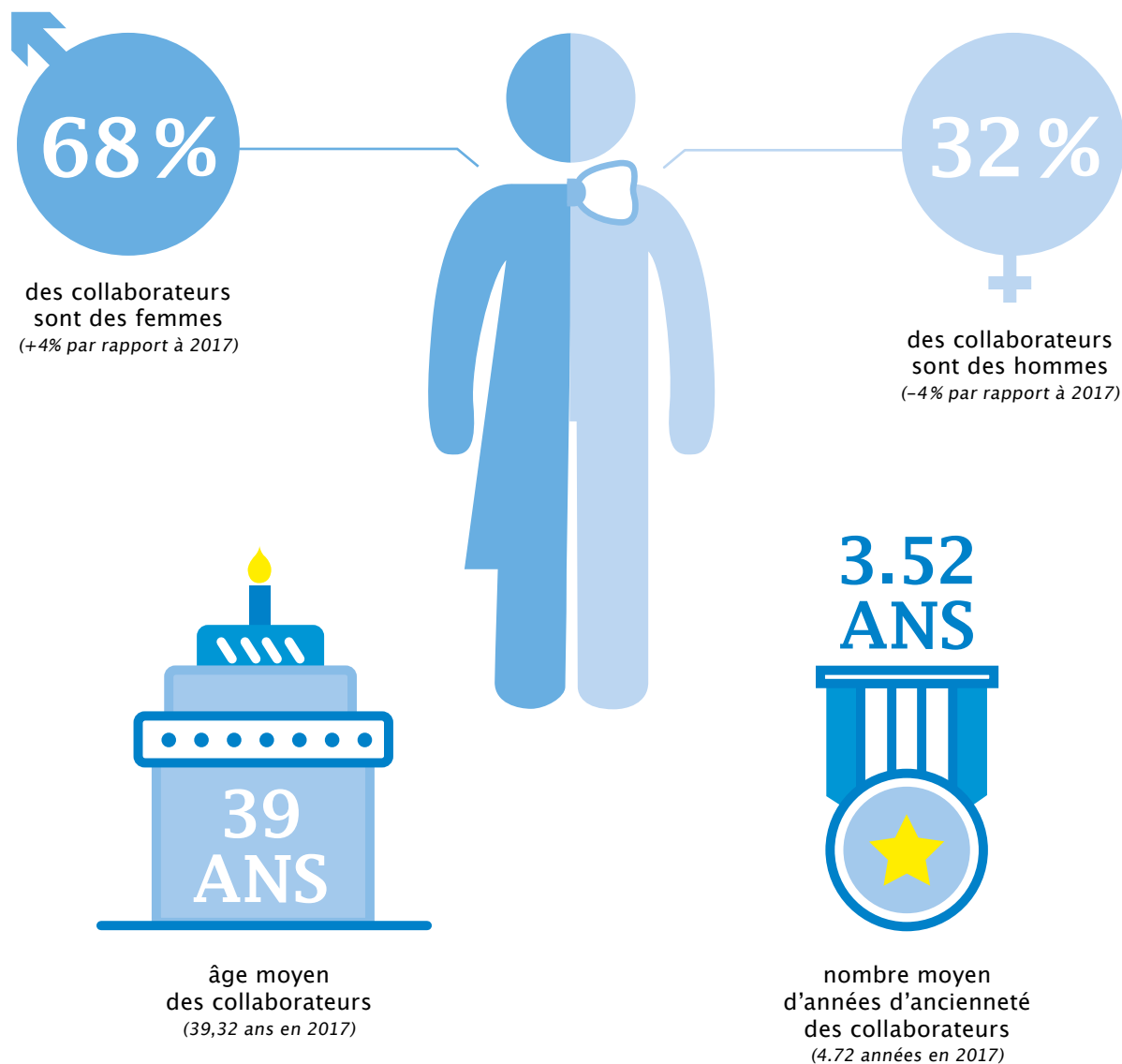


COLLABORATEURS ONT QUITTÉ LA CLC EN 2017

RESSOURCES HUMAINES

SUITE

LES CHIFFRES CLEFS



ORGANIGRAMME CLC

2018

PRÉSIDENT

Fernand Ernster

COMITÉ EXÉCUTIF

DIRECTEUR

Nicolas Henckes

VICE-PRÉSIDENT

Georges Muller

VICE-PRÉSIDENT

Laurent Schonckert

VICE-PRÉSIDENT

Gerry Wagner

VICE-PRÉSIDENTE

Marianne Welter

COMITÉ DE DIRECTION

Claude Bizjak

Nicolas Henckes
Sylvie Fasbinder

Alain Petry

PÔLES DE COMPÉTENCES

MOBILITÉ LOGISTIQUE

Agnès Coupez
Alain Petry
Antoine Ries

SERVICES MARCHANDS ET IMMOBILIERS

Sylvie Fasbinder
Elisabeth Cruz
Nathalie Muller
Marie-Laure Moreau
Isabelle Phalippou
Lucia Seda
Silvia Teixeira

SOCIÉTÉ DE L'INFORMATION

Blaza Bartolovic
Géraldine Bélier
Claude Bizjak
Elisabeth Cruz
Anissa Aïssaoui

FONCTIONS DE SUPPORT

JURIDIQUE

Laurence Raphaël
Gaëlle Lipinski
Silvia Teixeira
Blazenka Bartolovic

COMMUNICATION

Marie-Laure Moreau
Pauline Champenois

BACK OFFICE

Daniel Streng
Vanessa da Conceicao
Shirley Lux
Chantale Mugisha
Aurélien Rousseau

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 12 JUIN 2018

L'assemblée générale du 12 juin 2018 a fait le point concernant la mise en place de la nouvelle stratégie «new wave» qui commence à porter ses fruits.

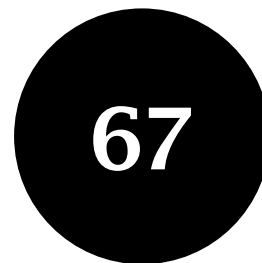
L'objectif premier d'augmenter l'influence de la **clc** dans l'intérêt de ses membres est en cours de réalisation. La **clc** a étoffé son calendrier d'activités de manière substantielle et a renforcé sa communication considérablement, notamment sur les réseaux sociaux assurant ainsi une meilleure visibilité.

Le second objectif de fidélisation et d'agrandissement de la base de membres est également en cours de réalisation. La **clc** a développé ses services, quantitativement et qualitativement, pour ses membres des secteurs commerce, transport et services.

La notoriété de la **clc**, de plus en plus certaine, lui permet d'accroître son réseau et d'accompagner ses entreprises membres au plus près en termes de conseils, de formations et de mise en relation.

FÉDÉRATIONS AFFILIÉES & MEMBRES

- 01 Association des agences conseils en marketing et communication a.s.b.l. (MarkCom)
● ● ● www.markcom.lu
Conseiller : Marie-Laure Moreau
- 02 Association des Distributeurs Automobiles Luxembourgeois a.s.b.l. (ADAL)
● ● ● www.adal.lu
Conseiller : Alain Petry
- 03 Fédération nationale des Commerçants-Forains a.s.b.l. (FNCF)
Conseillère : Géraldine Bélier
- 04 Chambre Immobilière du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. (CIGDL)
● ● ● www.cigdl.lu
Conseillère : Isabelle Phalippou
- 05 Fédération Bureautique a.s.b.l. (FEBU)
● ● ● www.febu.lu
Conseillère : Lucia Seda
- 06 Fédération de la Mode a.s.b.l. (FEMO)
● ● ● www.femo.lu
Conseillère : Lucia Seda
- 07 Fédération des opérateurs alternatifs du Luxembourg a.s.b.l. (OPAL)
● ● ● www.opal.lu
Conseillère : Géraldine Bélier
- 08 Fédération Internationale des Professions Immobilières, chapitre Grand-Duché de Luxembourg (FIABCI)
● ● ● www.fiabci.eu
Conseillère : Isabelle Phalippou
- 09 Fédération Luxembourgeoise de l'Ameublement a.s.b.l. (FEDAM)
● ● ● www.fedam.lu
Conseillère : Lucia Seda
- 10 Fédération Luxembourgeoise des Exploitants d'Autobus et d'Autocars a.s.b.l. (FLEAA)
● ● ● www.fleaa.lu
Conseillère : Agnès Coupez
- 11 Fédération Luxembourgeoise des Laboratoires d'Analyses Médicales a.s.b.l. (FLLAM)
● ● ● www.flam.lu
Conseillère : Géraldine Bélier
- 12 Fédération Luxembourgeoise des Libraires a.s.b.l. (FLL)
● ● ● www.libraires.lu
Conseillère : Sylvie Fasbinder
- 13 Fédération luxembourgeoise des loueurs de véhicules a.s.b.l. (MOBIZ)
● ● ● www.mobiz.lu
Conseiller : Alain Petry
- 14 Fédération Luxembourgeoise des Négociants en matériaux de construction a.s.b.l. (FEMACO)
● ● ● www.femaco.lu
Conseillère : Isabelle Phalippou
- 15 Fédération luxembourgeoise des services d'éducation et d'accueil pour enfants a.s.b.l. (FELSEA)
● ● ● www.felsea.lu
Conseillère : Elisabeth Cruz
- 16 Fédération luxembourgeoise du e-commerce (eCOM.lu)
● ● ● www.ecom.lu
Conseiller : Anissa Aïssaoui
- 17 Groupement d'assistance, remorquage et dépannage Luxembourg (GARD)
Conseiller : Alain Petry
- 18 Groupement des Entrepreneurs de Transports a.s.b.l. (GT)
Conseiller : Antoine Ries
- 19 Groupement des Syndics Professionnels du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. (GSPL)
● ● ● www.gspl.lu
Conseillère : Isabelle Phalippou
- 20 Syndicat des Pharmaciens Luxembourgeois a.s.b.l. (SPL)
● ● ● www.pharmacie.lu
Conseiller : Théodore Biewer
- 21 Union Luxembourgeoise des Agences de Voyages du Grand-Duché de Luxembourg a.s.b.l. (ULAV)
● ● ● www.ulav.lu
Conseillère : Elisabeth Cruz



**NOUVELLES
ENTREPRISES
LUXEMBOURGEOISES
ONT REJOINT LA CLC
EN 2018!**

PAKT PRO COMMERCE



ANALYSE

Un nouveau Cadastre du commerce est actuellement en cours d'élaboration. Combiné avec d'autres bases de données, il formera le support de toutes observations du marché, analyses et autres décisions en matière de développement au niveau local, régional et national.

LE CADASTRE DU COMMERCE

En vue de la création de ce futur cadastre, la **clc**, en partenariat avec le MECO et la CC, a coordonné les différentes étapes et a défini les données à intégrer. Des prestataires pour la récolte des données et des prestataires pour la solution technique ont été sélectionnés. La récolte des données a débuté au cours du deuxième semestre en 2018 et sera achevée fin janvier 2019. Une collaboration avec l'Université du Luxembourg est en cours d'élaboration afin de nous soutenir dans l'analyse des données récoltées. Par ailleurs, une phase de test de l'outil est en cours avec le lancement d'un projet pilote, ceci en collaboration avec la Ville de Dudelange. D'autres partenaires potentiels et interfaces sont envisagés.

COMMERCE URBAIN

LE GROUPE 'ERFA' (ERFAHRUNGSAUSTAUSCH)

Une facette de l'initiative Pakt PRO Commerce sont les échanges soutenus entre communes sur le thème du marketing urbain dans le cadre du groupe ERFA dont un des axes est dédié au «Commerce et Centre-ville».

Deux manifestations se sont déroulées en 2018. La première s'est tenue à la Ville de Luxembourg en février sur le thème «Ressourcen und Strukturen im Stadtmarketing». La deuxième, fin septembre à Dudelange, s'est penchée sur le sujet «Innenstadt als Erlebnisraum».

Pendant le dernier trimestre 2018, les représentants des villes et communes ont participé à la formation «Marketing Urbain à Luxembourg» organisé par la **clc**.

La formation continue est conçue comme complément pratique du groupe 'ERFA' et sert à poursuivre l'échange entre les communes. Cette formation continue est la base pour les 'ERFA'-Workshops qui sont prévus pour 2019.

LE SOUTIEN INDIVIDUEL DES VILLES ET COMMUNES

Au cours de l'année, la **clc** a soutenu, en tant qu'expert, différentes villes et communes dans leurs activités de (re) positionnement, liées au commerce de détail.

Les objectifs principaux étaient :

- ● ● La mise en place d'une personne chargée du marketing urbain et la collecte de questions sur le développement commercial local par commune
- ● ● L'initialisation des processus de réflexion ville/commerce
- ● ● L'accompagnement des unions commerciales dans leur (re)positionnement.

ÉVÉNEMENTS CLC

NETWORKING BY CLC

En 2018, la **clc** a réuni ses membres pour 4 **Networking by clc**, toujours dans des entreprises membres, et en partenariat d'une seconde société. Ces événements ont toujours été l'occasion de partir à la découverte de lieux souvent non ouverts au grand public, exclusifs, mais aussi et avant tout de nouer des contacts utiles au développement de chaque entreprise membre.

Merci aux entreprises membres de la **clc** d'avoir accueillis les différentes éditions des **Networkings**:

- ● ● Pains et Traditions en partenariat avec Oikopolis
- ● ● Baucenter Decker-Ries en partenariat avec Reckinger
- ● ● Ramborn en partenariat avec Capital@Work
- ● ● Kinépolis en partenariat avec Six Payment Services

CONFÉRENCE

En 2018, la **clc** a organisé **6 événements** de type conférences et workshops :

- ● ● Forum des Ressources Humaines (FRH) sur la maladie du salarié
- ● ● Conférence **clc** «Le story telling au service de la vente, du digital à l'humain»
- ● ● Conférence **clc** «Quels avantages en nature pour le travailleur frontalier au Luxembourg?» (en collaboration avec PwC)
- ● ● Workshop «PME: Boostez votre activité avec un vendeur connecté sur tablette / smartphone!» (en collaboration avec la House of Entrepreneurship)
- ● ● Forum des prestataires RGPD (en collaboration avec MGSI, Exigo, Lusic, Streff Data protections Services, G-sys, Labgroup, Ainos, Elgon, C concept)
- ● ● Conférence «Blanchiment d'argent: tous touchés, tous concernés» (en collaboration avec la Chambre de Commerce)



20 ÉVÉNEMENTS
ONT ÉTÉ ORGANISÉS EN 2018

715

EST LE NOMBRE TOTAL D'INSCRITS
À TOUS LES ÉVÉNEMENTS CLC
EN 2018

FORMATIONS

En 2018, la **clc** a organisé au total **7 sessions de formations** sur les thématiques suivantes:

- ● ● La mise en conformité RGPD (en collaboration avec Vectis, Exigo, MGSI, DSM)
- ● ● La fiscalité des chauffeurs routiers (en collaboration avec PwC)
- ● ● La transmission d'entreprise (en collaboration avec PwC)
- ● ● Les «Legal Breakfast by clc» assurés par le service juridique de la **clc** sur la thématique du contrat de travail

LA CLC DANS LA PRESSE

19

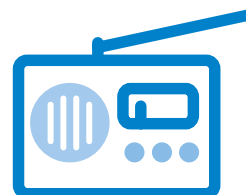
EST LE NOMBRE D'INTERVENTIONS
TOUTES CONFONDUES
DANS LA PRESSE EN 2018



3 INTERVENTIONS À LA TÉLÉVISION
SUR RTL LÉTZEBUERG
SUR LES SUJETS
DE LA CRYPTO-MONNAIE
ET LE COMMERCE



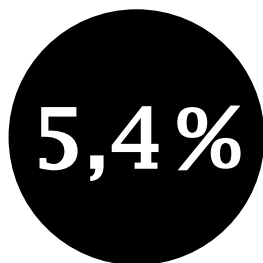
15 PARUTIONS PRESSE
DANS PAPERJAM, INMOTION,
REPORTER, LE JOURNAL,
L'ESSENTIEL, FORUM,
LE QUOTIDIEN ET LE COURIER
DU PARLEMENT



1 INTERVENTION RADIO
SUR 100.7 RELATIVE
AUX ATTENTES DE LA CLC
FORMULÉES AUX PARTIS
POLITIQUES DANS LE CONTEXTE
DES ÉLECTIONS D'OCTOBRE 2018

DIALOGUE SOCIAL

2018 étant une année d'élections législatives, le dialogue social a quelque peu été mis en veille pour laisser la place aux débats électoraux. La clc a ainsi produit un document reprenant toutes les revendications de ces membres et l'a présenté à tous les partis ayant force de groupe parlementaire à la Chambre des Députés.



**TAUX DE CHÔMAGE EN MARS 2019.
SUR UN AN, CELA CONSTITUE
UNE BAISSÉ DE 286 PERSONNES,
SOIT DE 1.8%**

«PROGRAMME PARTENARIAT POUR L'EMPLOI» ET PLATEFORME EMPLOYEUR À L'ADEM

En 2015, l'ADEM et l'UEL ont conclu un partenariat visant à instaurer des relations de confiance entre les entreprises et l'ADEM. Cette collaboration s'inscrivait dans le cadre de la réforme de l'ADEM et avait comme principal objectif d'augmenter le nombre d'embauches de demandeurs d'emploi. Les résultats de cette 1^{ère} édition du partenariat ont été très encourageants.

L'UEL et l'ADEM ont ainsi décidé de reconduire leur partenariat pour une nouvelle durée de 3 ans (2018-2020). Le nouveau programme s'inscrit dans un contexte conjoncturel qui s'améliore avec la baisse du taux de chômage et une poursuite des créations d'emplois à un rythme élevé.

Le marché d'emploi actuel très dynamique a pour conséquence une pénurie de candidats pour un nombre grandissant de métiers voire de secteurs dits «sous tension» dans lesquels les entreprises rencontrent d'importantes difficultés de recrutement.

Le nouveau programme s'articule autour de trois objectifs principaux :

- • • Augmenter le nombre d'embauches de demandeurs d'emploi et faciliter les recrutements dans les entreprises
- • • Atténuer le déséquilibre entre les offres d'emplois et les profils des demandeurs d'emploi disponibles
- • • Soutenir les métiers en pénurie de main-d'œuvre

Le comité de pilotage dont fait également partie la clc s'est réuni à plusieurs reprises au cours de 2018. Lors de ces échanges réguliers, les représentants de l'ADEM et du patronat analysent les besoins des groupes cibles et évaluent les actions entamées dans le cadre du programme.

RÉFORME DES CONGÉS EXTRAORDINAIRES ET DES CONGÉS POUR RAISONS FAMILIALES

Au 1^{er} janvier 2018, les congés extraordinaires ont été modifiés, ainsi que les congés pour raisons familiales. Dans notre rapport annuel de l'année 2017, nous vous avons fait part des négociations des organisations patronales auprès du Gouvernement sur ces questions. Le «congé paternité» est désormais de 10 jours, dont les deux premiers sont à la charge de l'employeur, et les 8 suivants à la charge du Ministère du Travail.

Au niveau des congés extraordinaires, des modifications ont aussi été apportées parfois en faveur des employeurs, comme par exemple pour le PACS du salarié – 5 jours, pour le mariage du salarié – 3 jours par rapport à l'ancien régime. On note aussi que les jours de congés pour déménagement du salarié sont soumis désormais à une condition de temps (2 jours tous les 3 ans), et d'employeur.

COMPTE-ÉPARGNE-TEMPS

Le groupe de travail de l'UEL a émis deux critiques majeures par rapport au projet de loi 7024 : il n'incitera pas à créer de nouveaux CET ; il pourrait remettre en cause les CET existants en obligeant les entreprises à provisionner les montants correspondant à l'actif. Le projet est devenu la Loi du 12 avril 2019 portant introduction d'un compte épargne-temps.

TÉLÉTRAVAIL – CONVENTION – RÉVISION – PROPOSITIONS DE LA CLC

La clc estime que la convention sur le télétravail n'est pas adaptée aux réalités du terrain et qu'elle n'est tout simplement pas appliquée en pratique, voire que les entreprises trouvent des arrangements contraires à ses dispositions. La clc propose de dénoncer cette convention. Pour moderniser ce régime, il faudrait en principe entamer des négociations au niveau national avec les syndicats. La demande de télétravail étant très forte de la part des salariés et un certain nombre d'accord ayant déjà été trouvés au sein des entreprises. Notons que les volets sécurité sociale et fiscalité posent également problème au Luxembourg.

LUXEMBOURG DIGITAL SKILLS BRIDGE

Le projet pilote «Luxembourg Digital Skills Bridge» est un pas dans la bonne direction qui vise en principe les entreprises qui rencontrent des changements suite aux mutations technologiques (ex : blockchain). L'avenir de ce projet en phase pilote est incertain. A ce stade, les organisations patronales considèrent qu'il est trop lourd aux niveaux administratif et financier (investissement financier remboursé le cas échéant à l'entreprise), en particulier pour les PME. Elles regrettent le passage par des instruments tels que le chômage partiel qui freinent même certaines entreprises à participer au projet pour éviter de ternir leur image vis-à-vis de leurs parties prenantes. Le projet devra faire l'objet d'une évaluation et, le cas échéant, d'adaptations nécessaires pour le rendre plus transparent et plus adapté aux besoins des entreprises.

LA CLC DANS LES INSTITUTIONS

«L'UEL ÉLABORE, DE CONCERT AVEC SES MEMBRES, LES POSITIONS DES ENTREPRISES SUR DES SUJETS HORIZONTALS, LES DÉFEND AUPRÈS DES POUVOIRS PUBLICS ET DES SYNDICATS ET LES PRÉSENTE AUX MÉDIAS»

CHAMBRE DE COMMERCE

L'assemblée plénière est composée de 25 membres dont 8 représentants de la clc.

La clc a été représentée dans les six commissions spécialisées et en préside quatre : la Commission des comptes, la Commission Luxexpo (présidée par M. Sales, vice-président de la clc), la Commission internationale, la Commission Entrepreneurship (présidée par M. Rodenbourg, président honoraire de la clc), la Commission économique (présidée par Laurent Schonckert, vice-président de la clc) et la Commission formation (présidée par M. Ernster, président de la clc).

La House of Training a été co-présidée par M. Ernster, président de la clc.

CLUSTER FOR LOGISTICS LUXEMBOURG A.S.B.L.

Le Cluster for Logistics (C4L), dont la clc est un des membres fondateurs, est l'interlocuteur privilégié du gouvernement en vue du positionnement et de la promotion du Luxembourg en tant que plateforme logistique multimodale compétitive. Son Conseil d'Administration siège régulièrement sous la présidence de Carlo Thelen, directeur général de la Chambre de Commerce. Alain Petry, membre de la Direction de la clc, représente les intérêts de la clc et notamment ceux du Groupement Transports au sein du Conseil d'administration du C4L.

Le C4L poursuit la promotion du secteur au Luxembourg et à l'étranger ainsi que par le biais de projets qui bénéficient au Luxembourg dans son ensemble. Il participe régulièrement à des salons et voyages d'études à l'étranger ainsi qu'à des rencontres avec des partenaires potentiels des transporteurs et logisticiens luxembourgeois. Il accompagne le projet du «Single Window for Logistics» (guichet unique électronique pour le secteur de la logistique et du commerce international) qui a pu aller en ligne début 2018.

Un sujet qui a gagné en importance est l'éducation et la promotion dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes gens à la logistique et de promouvoir la formation initiale du Technicien en logistique.

De plus, le cluster a continué à œuvrer dans le projet «Lean and Green» ainsi que dans la digitalisation.

EUROCOMMERCE

La clc est membre effectif d'EuroCommerce, l'organisation siégeant à Bruxelles et qui représente les intérêts des détaillants, des grossistes et du commerce international en Europe. Un travail conséquent est fait par les représentants de la clc afin de faire entendre les positions et analyses de ses membres. Ce réseau permet également d'être informé à un stade très avancé sur les initiatives des institutions européennes touchant le commerce.

HAUT COMITÉ POUR LE SOUTIEN DES PME

Le Haut comité pour le soutien des PME et de l'entrepreneuriat est composé de représentants de la Chambre de Commerce, de la Chambre des Métiers, de la Fédération des artisans, de l'Horesca et de la clc et a été institué en juin 2014 sous la présidence de Francine Closener, Secrétaire d'État à l'Économie.

En 2018, le Haut Comité ne s'est pas réuni du fait des élections législatives.

UEL (UNION DES ENTREPRISES LUXEMBOURGEOISES)

L'Union des Entreprises Luxembourgeoises regroupe les organisations et chambres professionnelles patronales, en l'occurrence l'ABBL, l'ACA, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers, la clc, la Fédération des Artisans, la Fedil et l'Horesca.

L'UEL élabore, de concert avec ses membres, les positions des entreprises sur des sujets horizontaux, les défend auprès des pouvoirs publics et des syndicats et les présente aux médias.

LA CLC DANS LES INSTITUTIONS

SUITE

« À NOTER QUE DEPUIS 2015, LE GOUVERNEMENT PROFITE DE L'ENCEINTE DU CES POUR ÉCOUTER LES PROPOSITIONS ET RÉFLEXIONS DES PARTENAIRES SOCIAUX DANS LE CADRE DE LA PROCÉDURE DITE DU SEMESTRE EUROPÉEN »

Elle s'engage activement dans le débat sociopolitique, dans le respect du développement durable et de la responsabilité des entreprises. Sur tous les sujets qui sont de son domaine de compétence, l'UEL est régulièrement amenée à élaborer des dossiers de fond pour soutenir ses prises de positions.

Les domaines concernés sont notamment l'économie et la fiscalité, l'emploi et les relations de travail, la sécurité sociale, le développement durable et la simplification administrative.

L'UEL promeut également la responsabilité sociale des entreprises (RSE) afin d'aider les entreprises à renforcer leur compétitivité et à assurer leur pérennité. Pour ce faire, elle a créé en 2009 l'Institut national pour le développement durable et la responsabilité des entreprises (INDR).

M. Fernand Ernster représente la clc dans le Conseil d'administration de l'UEL. Le Comité Exécutif de l'UEL prépare les documents et les positions soumis au Conseil d'Administration. La clc est représentée dans ce comité par son directeur, M. Nicolas Henckes. Il se réunit en principe deux fois par mois.

En 2018, l'UEL a plus particulièrement traité les dossiers du compte épargne-temps, du reclassement, de la Mutualité des PME, de la 52 semaine et de la fiscalité des entreprises. L'UEL a également été active dans la campagne électorale en rédigeant une communication reprenant les revendications des entreprises de tous les secteurs sur les thématiques dans son domaine de compétence, à savoir principalement, le droit du travail, la sécurité sociale, la fiscalité des entreprises et les finances publiques.

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL (CES)

Cet organe est composé de représentants des organisations patronales, syndicales et des pouvoirs publics.

À noter que depuis 2015, le Gouvernement profite de l'enceinte du CES pour écouter les propositions et réflexions des partenaires sociaux dans le cadre de la procédure dite du Semestre européen.

Le CES a poursuivi en 2018 le travail de la Commission « Transports » avec l'élaboration d'un avis sur le Fret et la Logistique qui devrait aboutir en 2019. Alain Petry a été rapporteur de cette Commission.

Le CES a également mis en place une commission « Lëtzebuerg 4.0 » amenée à rédiger un avis sur les effets de la digitalisation au Luxembourg en prenant la suite de l'étude Rifkin. Nicolas Henckes a été nommé co-rapporteur de cette commission. Cet avis a été adopté par l'assemblée plénière fin 2018.

SNCA, SNCT ET SNCH

La Société Nationale de Circulation Automobile s.à r.l. (SNCA) et ses organismes partenaires Société Nationale de Contrôle technique s.à r.l. (SNCT) et Société Nationale de Certification et d'Homologation s.à .l. (SNCH) exécutent principalement des tâches administratives pour le compte de l'État, comme l'organisation de l'immatriculation des véhicules routiers, l'organisation des services liés aux permis de conduire, le contrôle technique des véhicules ainsi que certains travaux de certification et d'homologation.

Alain Petry, membre de la direction de la clc, siège aux conseils d'administration de la SNCA, de la SNCT et de la SNCH afin d'accompagner les projets de transformation et de digitalisation ambitieux des services respectifs.

SNCI, SOCIÉTÉ NATIONALE DE CRÉDIT ET D'INVESTISSEMENT

La SNCI est un établissement bancaire de droit public spécialisé dans le financement à moyen et à long terme des entreprises luxembourgeoises. Elle accorde des prêts à l'investissement, à l'innovation ainsi que des crédits à l'exportation.

LA CLC DANS LES INSTITUTIONS

SUITE

«LA CLC DÉTIENT SON LABEL RSE DEPUIS 8 ANS ET COMPTE UNE EXPERTE AGRÉE INDR DANS SON ÉQUIPE QUI PEUT FAIRE DES VÉRIFICATIONS POUR L'OCTROI DU LABEL ET DONNER DES FORMATIONS»

Elle accorde également des prêts de création-transmission à des PME nouvellement créées ou reprises ainsi que des financements à l'étranger aux entreprises luxembourgeoises désireuses de se développer sur les marchés à l'étranger.

Alain Petry, membre de la Direction de la clc, fait partie d'une commission technique chargée de l'instructions des dossiers introduits par les entreprises issues des classes moyennes.

COMMISSION LOI-CADRE DES CLASSES MOYENNES

La clc est représentée dans la commission Loi-cadre de la Direction générale PME et Entrepreneuriat du ministère de l'Économie par Monsieur Alain Petry, membre de la Direction de la clc, en tant qu'expert permanent. Cette commission statue sur l'éligibilité aux aides étatiques prévues par la Loi modifiée du 30 juin 2004 portant création d'un cadre général des régimes d'aides en faveur du secteur des classes moyennes. Le représentant de la clc accompagne ainsi la mise en place de subventions au bénéfice de ses membres. A signaler que la législation y afférente a changé fin 2018 et depuis cette date la clc ne siège plus dans cette commission.

INDR / LABEL ESR

La clc détient son label RSE depuis 8 ans et compte une experte agréée INDR dans son équipe qui peut faire des vérifications pour l'octroi du label et donner des formations. La clc montre son attachement aux valeurs promues dont l'engagement de la société envers ses salariés en matière sociale et d'égalité des chances et envers l'environnement. À ce titre, elle honore ses mandats auprès d'Ecotrel, d'Ecobatterien et de Valorlux.

ECOTREL

L'asbl Ecotrel, créée sur l'initiative de la clc, a poursuivi en 2018 sa mission de collecter et de faire recycler les déchets d'appareils électriques et électroniques. Plusieurs mandataires de la clc représentent les intérêts des importateurs des équipements visés par la loi.

ECOBATTERIEN

L'asbl Ecobatterien a été créée par la Fédération des Artisans, la Fedil, Ecotrel et la clc afin que celle-ci endosse les obligations à charge des producteurs et importateurs de piles et accumulateurs. Elle organise la collecte, le recyclage et le traitement écologique de ces déchets.

VALORLUX

La Direction de la clc représente les acteurs du commerce dans le Conseil d'administration de Valorlux. Elle siège également dans les groupes de travail en matière de prévention.

REPRÉSENTATIONS EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Liste des représentations européennes et internationales dont la clc, ou ses fédérations, sont membres.

- 01 IRU - Union Internationale des Transports Routiers
- 02 Leaseurope - European Federation of Leasing Companies' Associations
- 03 Eurocommerce
- 04 CEGROBB - Communauté européenne des associations du commerce de gros en bières et autres boissons
- 05 UFEMAT - Union européenne des fédérations nationales des négociants en matériaux de construction et des producteurs
- 06 EIBF - European International Booksellers Federation
- 07 CEPI - Conseil européen des Professions immobilières
- 08 FIABCI - Fédération Internationale des professions de l'immobilier
- 09 Ecommerce Europe